



Communiqué de presse

Jeudi 17 avril 2008

Gérard SEGURA rappelle son engagement sur la question de l'amiante

Le 16 avril 2008, les Aulnaysiens se sont réunis à la salle Gainville d'Aulnay-Sous-Bois, à l'initiative du Collectif de Riverains et de Victimes du CMMP, de Ban Asbestos France, d'ADDEVA 93, des associations de parents d'élèves LIP et FCPE du Bourg II et d'Aulnay Environnement.

Monsieur le maire, Gérard Ségura ainsi que Alain AMEDRO, adjoint au maire d'Aulnay-sous-Bois chargé de l'environnement et du développement durable, se sont rendus à la réunion afin de débattre avec les habitants sur la question urgente de l'amiante.

Cette réunion forte attendue par le collectif d'association et de riverains, a permis d'ouvrir le débat sur trois volets importants :

- Le désamiantage et la démolition de l'usine
- L'assainissement des sols et sous-sol
- L'école provisoire du Bourg II, rue du préfet Chaleil où les élèves sont placés depuis deux ans.

Les participants ont pu évoquer leur inquiétude face à l'inertie du Préfet. En effet, le collectif au complet réclame un plan de retrait amiante comportant un confinement extérieur étanche des bâtiments du site CMMP, et ce en application de la réglementation. Comme l'a rappelé le maire de la Ville, la seule fermeture de l'usine et le déplacement de l'école du Bourg ne sauraient faire oublier la persistance des risques auxquels sont exposés les riverains.

Les participants ont alerté à plusieurs reprises sur la dégradation des bâtiments qui met en danger les riverains. En effet, des tôles ont pu se détacher des bâtiments et sont tombées sur la voie publique.

Face à la mise en danger des habitants, la municipalité entend réagir rapidement afin que l'usine soit totalement sécurisée. Aussi, le maire et son adjoint Alain Amedro, ont rejoint la motion votée par le collectif afin que soit mis en place un dispositif de protection, que soit colmatée la toiture et qu'un dispositif de surveillance soit mis en place.

Sur la question du déplacement de l'école, le Maire et son adjoint ont pu rassurer les parents sur les conditions de scolarisation de leurs enfants. La municipalité mettra en place rapidement les moyens afin d'améliorer leurs conditions, notamment sur la question des transferts école-domicile.

Dès la campagne municipale, Gérard Ségura avait fait de la question de l'amiante une priorité. Il a donc rappelé à l'ensemble des participants sa détermination à régler ce problème d'ici 18 mois. Le maire s'est donc engagé auprès des participants et plus largement au nom de toute la Ville, afin d'intervenir auprès du préfet de la Seine-Saint-Denis pour que soit rapidement mises en œuvre les mesures conservatoires. Le maire et l'ensemble de la municipalité restent donc en état de veille et d'alerte jusqu'à ce que le dossier soit clos. Tous les moyens à la disposition de la municipalité seront mis en œuvre pour apporter une issue favorable.



Vendredi 25 avril, Aulnay-Sous-Bois

Monsieur Jean-Claude BALAND
Préfet de la Seine-Saint-Denis
Préfecture
1 Esplanade Jean Moulin
93003 BOBIGNY Cedex

Affaire suivie par : P. PALOMO
N° de poste : 44.25
Objet : Dossier Usine CMMP

Monsieur le Préfet,

Le 16 avril 2008, se tenait la réunion publique sur l'usine d'amiante CMMP, organisée à l'initiative du Collectif des Riverains et Victimes du CMMP, de Ban Asbestos France, d'ADDEVA 93, des associations de parents d'élèves LIP et FCPE de l'école du Bourg II et d'Aulnay Environnement. Une réunion à laquelle je me suis rendu, accompagné de mon adjoint Alain Amedro, chargé notamment de l'environnement et du développement durable.

A ce titre, je tenais tout d'abord, à vous faire part de la vive émotion exprimée par les riverains et partagée par la municipalité. L'urgence du dossier n'est plus à démontrer. Les riverains vivent dans l'angoisse quotidienne près de ce qu'ils appellent « l'usine-poison ». A cela s'ajoutent 12 ans de bataille administrative dans laquelle les familles des victimes sont engagées.

Pour des questions de sécurité évidentes, le collectif réclame, conformément à la réglementation, un plan de retrait amiante comportant un confinement extérieur étanche des bâtiments du site CMMP et ce, pour éviter la dispersion des fibres d'amiante lors de la déconstruction de l'usine. Un chantier que le CMMP refuse pourtant d'assumer.

Je porte à cet égard à votre connaissance le vote à l'unanimité de deux motions adoptées lors de la réunion publique.

Dans la première motion, il vous est demandé de mettre en demeure l'ancien propriétaire CMMP et le propriétaire actuel, l'agence KAPA, de fournir les avant-projets prévus le 19 octobre 2007 en préfecture et portant sur : la dépollution des bâtiments, la démolition sécurisée de l'usine et l'assainissement des sols et sous-sols pollués par l'amiante et le zircon radio-actif.

Dans cette même motion, il vous est demandé d'exiger le démarrage rapide du chantier de désamiantage conformément à la réglementation.



Dans la seconde motion, il est fait état de la dégradation des bâtiments représentant un danger grave et imminent pour la population. Il ne se passe pas une semaine sans que des riverains nous alertent sur le fait que des tôles métalliques se sont détachées des bâtiments qui continuent à se dégrader régulièrement.

A cet égard, j'ai pris l'engagement auprès des associations et des habitants, de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire avancer de manière certaine le dossier. En l'absence de dispositions rapides permettant la protection du site, la Municipalité se verra dans l'obligation de mettre en œuvre les mesures de protection nécessaires. La Ville d'Aulnay-Sous-Bois émettra un titre de recette pour les dépenses occasionnées, comme elle le fera lors du prochain conseil municipal pour les dépenses concernant le déplacement de l'école du Bourg II.

Monsieur le préfet, c'est avec un mélange d'espoir et d'angoisse que les habitants d'Aulnay-sous-Bois souhaitent enfin vous voir remettre en marche le processus de désamiantage, au nom de la sécurité des riverains et d'une qualité de vie que je souhaite retrouvée dans le quartier.

Dans l'attente de votre réponse et de notre prochaine rencontre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations sincères et vigilantes.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Segura', written over a horizontal line.

Gérard SEGURA
Maire d'Aulnay-Sous-Bois
Conseiller Général de Seine Saint-Denis